



Je suis un homme : rien de ce qui est  
humain ne m'est étranger" TERENCE

Chers membres,

Lors de la mise sous pli de ce bulletin et du traditionnel BVR de fin d'année, votre comité s'est réuni pour organiser le Noël des enfants.

La fête aura lieu le mercredi 10 décembre à 18h

La salle sera préparée par les résidents et le personnel de l'EVAM et notre fidèle chanteur Richard Delavy animera le début de soirée. Suivront la visite du Père Noël et un buffet convivial.

Nous espérons une belle et sympathique fête à l'image de celles vécues ces dernières années.

Le seul désagrément et souci, c'est que la grande salle du foyer est... petite !

Mais sentez-vous libres de passer un moment, de préférence après les chants et danses, soit dès 19h, pour partager le thé de l'amitié.

Et bien sûr votre soutien financier est toujours très précieux pour honorer les demandes qui nous parviennent ou, par exemple, pour verser une petite somme à chaque nouvelle naissance.

Vous pouvez également apporter quelque chose pour le buffet (soit le jour même, soit chez la soussignée – 079 725 69 67).

En vous remerciant d'avance pour votre générosité, nous vous souhaitons, chers membres, une très belle fin d'année.

Pour le comité  
Anne-Catherine Rohrbach

Pour information, nous vous transmettons les horaires de la réception du centre si vous souhaitez apporter du matériel pour le vestiaire (vêtements, sacs, chaussures) ou pour l'atelier couture.

Tous les jours de la semaine, sauf le mardi : de 08h30 à 11h00 et de 13h30 à 16h00.

Si la réception est fermée lors de votre passage, vous avez la possibilité de laisser vos sacs à l'intendant, Monsieur Nusret Salihu ou, dès 17h et le week-end, à la surveillance (côté entrée des résidents).

Nous vous remercions à nouveau pour votre générosité et votre collaboration

\*\*\*\*\*

Etat du foyer :

Actuellement, le foyer compte 165 bénéficiaires dont 51 mineurs. 13 personnes sont à aide d'urgence, 25 admis provisoires (livret F) et 127 requérants d'asile (livret N). 12 personnes (5 mineurs) ont obtenu l'asile politique et sont en attente de relogement par le CSIR (Centre Social d'Intégration aux Réfugiés).

En terme de nationalités, 23 nations sont représentées et le « top 3 » se présente comme suit : 1. Syrie (55 + 11 réfugiés statutaires), 2. Erythrée (50 + 2), 3. Ex-aequo Afghanistan, Géorgie, Irak et Kosovo (5).

**Bonne nouvelle pour les livrets F** : le canton a décidé de supprimer l'émolument de Fr. 100.- facturés aux employeurs à l'engagement d'une personne admise provisoirement dès le 01.11.2014. Ce qui signifie la levée d'un obstacle supplémentaire et favorise l'accès à l'emploi de ces personnes. Pour mémoire, l'ODM octroie l'admission provisoire au terme de la procédure d'asile aux personnes qui ne peuvent être renvoyées dans leur pays et, souvent, n'a de provisoire que la terminologie dictée par la loi.

\*\*\*\*\*

Pour conclure, il est intéressant de relever, une fois encore, ce que notre municipal en charge de la police, Monsieur Daniel Hediger, a répété lors de la séance publique d'information « Police et drogue » : les dealers ne sont pas des personnes qui logent au centre EVAM de Bex.

\*\*\*\*\*